Nations Unies S/2019/706



Conseil de sécurité

Distr. générale 4 septembre 2019 Français

Original: anglais

Lettre datée du 3 septembre 2019, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente des Émirats arabes unis auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement et comme suite à la lettre datée du 23 août 2019 que j'ai adressée à la Présidente du Conseil de sécurité (S/2019/678), j'ai l'honneur de vous écrire pour répondre à une série de déclarations mensongères et trompeuses faites par les représentants du Gouvernement du Yémen.

Je tiens à rectifier, à l'intention des membres du Conseil, la représentation que le Gouvernement yéménite a donnée des événements dans ces déclarations et à réaffirmer la position de mon gouvernement concernant la situation actuelle au Yémen.

Dès l'abord, je tiens à rappeler aux membres du Conseil que des liens étroits unissent mon pays à la République du Yémen et que nous sommes profondément attachés au bien-être de sa population, comme en témoignent les projets de développement et projets humanitaires que nous menons depuis des dizaines d'années sur tout le territoire yéménite. Ce partenariat de longue date a encore gagné en solidité au moment où le coup d'État manqué fomenté par la milice houthiste appuyée par l'Iran a précipité le Yémen dans le désordre et le chaos. Depuis lors, les Émirats arabes unis ont apporté au Yémen une aide d'un montant de plus de 5,59 milliards de dollars et 500 millions de dollars supplémentaires seront versés en 2019 au bénéfice de l'ensemble de sa population.

Mon pays attache depuis bien longtemps un vif intérêt à la préservation de l'indépendance et de la stabilité politique du Yémen. Les Émirats arabes unis étaient parmi les principaux parrains de la Conférence de dialogue national facilitée par l'Organisation des Nations Unies, une initiative destinée à faire advenir la réconciliation politique des parties yéménites qui a finalement été mise en échec par les houthistes et leur soutien étranger. En 2015, à la demande du Gouvernement yéménite, les Émirats arabes unis ont rejoint une coalition d'États formée en vue de protéger le Yémen et sa population de l'agression houthiste et de s'opposer à Al-Qaida et Daech en les privant du sanctuaire que la tentative de coup d'État des houthistes leur avait ménagé sur le territoire. Les forces des Émirats arabes unis et leurs partenaires de la Coalition mènent des opérations de lutte contre le terrorisme depuis 2015 et ont fait des sacrifices considérables pour garantir un avenir meilleur à la population du Yémen et de toute la région.





Depuis le début de notre intervention au Yémen, nous nous sommes attachés en priorité à la recherche d'une solution politique inclusive et facilitée par l'ONU au conflit dont la population yéménite a tant souffert.

C'est pourquoi les Émirats arabes unis ont été surpris par les allégations mensongères avancées par le Gouvernement yéménite au sujet de l'évolution récente de la situation dans le sud du Yémen et les déplorent vivement.

Au nom de mon gouvernement, je confirme que les Émirats arabes unis ont conduit, les 28 et 29 août 2019, des opérations aériennes de précision visant à combattre et à désamorcer des menaces imminentes qui pesaient sur les forces de la Coalition et la population d'Aden. Les Émirats ont reçu des renseignements crédibles selon lesquels des éléments terroristes, à savoir des membres d'Al-Qaida dans la péninsule arabique, s'étaient emparés d'Alam et activaient des cellules dormantes à Aden et dans ses alentours, comme en témoignaient les accrochages survenus à proximité de l'aéroport. Dans ces conditions, les mesures prises par les Émirats arabes unis étaient appropriées et proportionnées. Les opérations en question ont été menées conformément aux règles et principes applicables du droit international.

Mon gouvernement fait observer qu'au cours des dernières semaines, les activités terroristes se sont intensifiées au Yémen. Les combats qui ont eu lieu la semaine dernière s'inscrivent dans le cadre plus large d'une résurgence du terrorisme dans le pays. Ces faits nouveaux mettent en péril les succès rencontrés par la Coalition en matière de lutte contre le terrorisme et sapent les efforts qu'elle déploie pour combattre les groupes terroristes et la milice houthiste appuyée par l'Iran, qui tous cherchent à tirer parti d'une propagation de l'instabilité.

Les Émirats arabes unis sont profondément préoccupés par cette prolifération du terrorisme au Yémen. En réponse aux déclarations erronées du Gouvernement yéménite, ils affirment qu'ils continueront à prendre des mesures appropriées et proportionnées en vue de protéger les forces de la Coalition et de s'opposer à un nouvel essor des groupes terroristes au Yémen.

Les Émirats arabes unis, en tant que membres de la Coalition, restent concentrés sur l'objectif de parvenir à une solution politique au conflit au Yémen qui soit fondée sur l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, les résultats de la Conférence de dialogue national et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2216 (2015).

C'est dans cette optique qu'ils soutiennent fermement l'initiative de médiation lancée par le Royaume d'Arabie saoudite entre les parties intervenant dans le sud du Yémen, initiative que le Conseil a saluée et à laquelle il a apporté son plein appui dans la déclaration de sa présidente qu'il a adoptée le 29 août 2019 (S/PRST/2019/9). Nous prenons acte avec regret de l'absence du Gouvernement yéménite à la première session de négociation organisée dans ce cadre à Djedda et continuons d'espérer qu'il participera à l'initiative saoudienne plutôt que de poursuivre sur le chemin d'une escalade militaire dans le sud du pays. Notre inquiétude demeure quant à l'idée que cette dernière option aboutirait précisément à l'issue que la Coalition a si longtemps cherché à éviter, à savoir la mise en péril de l'intégrité territoriale du Yémen.

Les Emirats saisissent cette occasion pour réaffirmer leur attachement à l'action menée par l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, Martin Griffiths, afin de progresser sur la voie de l'application de l'Accord de Stockholm sur Hodeïda et d'un processus politique inclusif qui permettrait de résoudre le conflit au Yémen.

Nous constatons que l'évolution préoccupante de la situation dans le sud du Yémen est un nouveau coup porté à l'intégrité territoriale du Yémen, déjà mise à mal par la non-application de l'Accord de Stockholm. Mon gouvernement prie

**2/3** 19-15095

instamment le Conseil de continuer à faire pression sur les houthistes afin qu'ils s'engagent pleinement à respecter les termes de cet Accord, et de démontrer ainsi comment l'action multilatérale concertée peut paver la voie à un avenir plus prometteur pour la population yéménite.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent adjoint, Chargé d'affaires par intérim (Signé) Saud Hamad Ghanem Alshamsi

19-15095